arena
YOUR COACH IN SPORTS INSURANCE
Partner of Nationale Suisse

FORMULAIRE D'ASSURANCE "RISQUES TEMPORAIRES"

Veuillez faire parvenir le formulaire à :
S.A. ARENA - Rue des Deux Eglises 14 - 1000 Bruxelles
Tel. 02/512 03 04 / Fax 02/512 70 94
arena@arena-nv.be

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE FEDERATION

Polices n° : **A.C. 1.119.500** **R.C. 1.119.501**

Ligue Francophone Belge de Baseball et Softball - LFBBS asbl

INFORMATIONS GENERALES

Identité du club organisateur	Nom et adresse du secrétaire ou responsable du club

L'organisation d'activités non-sportives / L'assurance des aides (non-membres)

DESCRIPTION DES ACTIVITES

☐ **BAL**
☐ **FANCY-FAIR**
☐ **BANQUET**
☐ ……

Description :

(Pour d'autres organisations : consulter ARENA)

Période : du au

Lieu :

Nombre d'aides participants (*) **:**
(*) Les noms des aides participants peuvent être renseignés à la dernière page du présent document ou communiqués par une liste séparée à joindre à la présente.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PRIME		CALCUL DE LA PRIME
1. LES AIDES PARTICIPANTS (NON-MEMBRES)		
Les primes ci-après (t.t.c.) sont celles dues par les non-membres qui participent aux activités en tant qu'aides pour les garanties "Accidents Corporels" et "Responsabilité Civile"		
A. Prime par aide participant	**€ 0,37-**	**A X B X C = € _____ .**
B. Nombre de jours		
C. Nombre d'aides participants		
2. L'ORGANISATEUR (R.C.)		
Les primes ci-après (t.t.c.) sont celles dues par les clubs en tant qu'organisateur de l'activité pour la garantie "R.C."		
☐ **Durée de l'activité : 1 jour**	**€ 25-**	**= € _____ .**
☐ **Durée de l'activité : 2 jours**	**€ 43-**	
☐ **Durée de l'activité : 4 jours**	**€ 65-**	
PRIME TOTALE DUE (1 + 2) =		**€**

↳ Prière de bien vouloir nous règler la prime due par virement à notre compte bancaire n° **BE64 2100 0568 4252 - GEBABEBB / S.A. ARENA**

Fait à : **En date du :** **Signature :**

Remarques :

1) Conformément aux dispositions de la police la demande d'assurance ainsi que le payement de la prime doivent parvenir à **ARENA avant la date d'effet** du "Risque temporaire" à assurer. A défaut, il n'y a pas de couverture. Le virement doit clairement indiquer le nom de la **fédération (LFBBS)** ainsi que celui de votre **club**.

2) Au cas où tous les participants ne seraient pas connus le jour même de l'organisation, une liste pourra être envoyée dans les 48 heures suivant la clôture de l'événement. Si une **prime supplémentaire est due, celle-ci devra être réglée en même temps** que l'envoi de la liste (complémentaire) des participants.

3) Il est également fait référence aux articles de la police relatifs aux "**Autres couvertures d'assurance**" qui entrent en ligne de compte lors d'une organisation occasionnelle et qui sont importantes, notamment en cas de location d'une salle et/ou de matériel.

LISTE DES PERSONNES A ASSURER		
NOM ET PRENOM	**NOM ET PRENOM**	**NOM ET PRENOM**